



Melun Val de Seine
INITIATIVES
Plateforme du Sud Seine-et-Marne
pour l'Aide à la Création d'Entreprises

► Documents à fournir pour la constitution du dossier de demande de prêt d'honneur Melun Val de Seine Initiatives

1) DESCRIPTION DU PROJET

- ◇ CV (+ CV des associés)
- ◇ Statut (marié, célibataire, pacsé,...) et situation professionnelle du conjoint
- ◇ Endettement personnel
- ◇ Produit/Service
- ◇ Prix de vente envisagé
- ◇ Marché local
- ◇ État de la concurrence
- ◇ Type de Clientèle (contrats en vue)
- ◇ Stratégie commerciale
- ◇ Contraintes réglementaires
- ◇ Moyens à acquérir (techniques, humains et/ou matériels)
- ◇ Perspectives d'évolution

2) PREVISIONNELS D'ACTIVITE

- ◇ Plan de financement initial équilibré
- ◇ Compte de résultat sur 3 ans
- ◇ Plan de trésorerie sur 12 mois
- ◇ Mode de calcul du chiffres d'affaires
- ◇ Mode de calcul du BFR

***NB :** Le prêt d'honneur est octroyé à titre personnel, il doit donc être considéré en fonds propres dans les prévisionnels.*

3) ANNEXES

- ◇ Devis matériel et/ou travaux
- ◇ Projet de statuts
- ◇ Projet de bail commercial
- ◇ Promesse de cession de fonds de commerce (cas de reprise)
- ◇ 3 dernier bilans (cas de reprise)
- ◇ Projet de contrat de franchise (le cas échéant)
- ◇ Contrat de partenariat ou lettre d'intention (le cas échéant)
- ◇ Pacte d'associés (le cas échéant)

4) DOSSIER DE SYNTHESE (à remplir par l'Opérateur Technique et à nous adresser avec le dossier de demande de prêt d'honneur)

Tout autre document estimé nécessaire à l'étude du projet pourra être demandé pour confirmer le passage du dossier en Comité d'Attribution.